

Aurillac, le 21 septembre 1920



le Médéric, major de 2^e classe
Tourneur-Lasserre Robert, à Monsieur
le Préfet du Cantal.

J'ai l'honneur de vous demander
la délivrance d'un passeport pour Madame
Tourneur-Lasserre Magdeleine, ma femme,
résidant à Aurillac, 19 allée du Barra,
née le 10 Août 1896 à Salignac (Dordogne).

J'apportéis aux Troupes d'Occupation
de Haute-Silésie et j'ai l'autorisation de
l'Autorité Militaire d'y amener ma femme
à l'issue de ma permission.

Elle y demeurera le temps que durera
l'occupation des Troupes Françaises.

Madame Tourneur sortira de France
par la ligne de Strasbourg. Mayence. A
Mayence elle prendra le train de ravitaillement
d'Oppeln (Haute-Silésie).

D Tourneur armé

transmis à Monsieur le Préfet du
Cantal, avec avis favorable

Aurillac le 20 septembre 1920

Le Commissaire de Police

